



André PICOT,

Toxico-chimiste

Directeur de recherches honoraires CNRS

*Expert français honoraire auprès de l'Union Européenne
pour les produits chimiques en milieu de travail*

Président de l'Association Toxicologie-Chimie (Paris)

Paris, le 03 Mai 2011

A l'attention de :

- **M François FILLON**, *Premier Ministre*
- **Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**, *Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, des Transports et du Logement*
- **M Eric BESSON**, *Ministre de l'Industrie, de l'Energie, et de l'Economie Numérique*

Et Mesdames et Messieurs les Députés ayant participé au Débat du 29/03/2011 concernant les Huiles et Gaz de schiste :

- **Mme Anny POURSIHOFF**, *Députée GDR*
- **Mme Geneviève GAILLARD**, *Députée SRC*
- **Mme Martine BILLARD**, *Députée GDR*
- **M Christian JACOB**, *Député UMP*
- **M Maxime BONO**, *Député SRC*
- **M Germinal PEIRO**, *Député SRC*
- **M Richard MALLIE**, *Député UMP*
- **M Pierre MOREL-A-L'HUISSIER**, *Député UMP*
- **M Yves COCHET**, *Député GDR*
- **M Serge GROUARD**, *Député UMP*
- **M Philippe MARTIN**, *Député SRC*
- **M Stéphane DEMILLY**, *Député NC*
- **M Jean-Paul CHANTEGUET**, *Député SRC*
- **M François-Michel GONNOT**, *Député UMP*

Objet : Exploration et l'Exploitation des Huiles et Gaz de Schiste ou Hydrocarbures de roche mère par fracturation hydraulique.

Pièce jointe : Bilan Toxicologique et Chimique sur l'Exploration et l'Exploitation des Huiles et Gaz de Schiste ou Hydrocarbures de roche mère par fracturation hydraulique.



Le Président,

Madame, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs les Députés,

L' Association Toxicologie-Chimie tenait à vous faire parvenir ce bilan toxicologique et chimique, concernant l'exploration et l'exploitation des huiles et gaz de schiste ou hydrocarbures de roche-mère.

En effet, alors que nous prenions connaissance des conséquences néfastes aux Etats-Unis et au Canada, engendrées par cette pratique, tant sur la faune, la flore que sur les populations environnantes, nous apprenions, parallèlement, que ce type d'exploitation allait être mis en application dans d'autres pays et notamment sur notre territoire.

Après lecture de nombreux documents, l'ATC (Association Toxicologie-Chimie de Paris) a souhaité confier à son Président, chimiste et toxico-chimiste reconnu, le soin d'établir ce bilan chimique et toxicologique, en ciblant la majorité des produits mis en œuvre dans les techniques d'exploration et d'exploitation des huiles et gaz de schiste ou hydrocarbures de roche-mère. Ces analyses nous ont amené à nous interroger sur les impacts négatifs, notamment tant sur le plan sanitaire qu'environnemental, et de ce fait, nous désirons interpeller les élus et représentants de notre pays.

Nous espérons que la lecture de ce rapport, vous servira d'appui pour vos prochains débats au Parlement. De même, le « principe de précaution » constitutionnel, mis en avant par la loi du « Grenelle 1 », devrait, en toute logique, s'appliquer dans son intégralité. Ne pourrions-nous pas, par exemple, attendre la position de l'Agence Américaine de l'Environnement (EPA), dont les résultats d'une étude globale sur les impacts environnementaux et sanitaires, liés à ce type d'exploitation, ne seront clôturés et publiés qu'à la fin de l'année 2012 ?

Nous avons noté qu'à ce jour le nombre de produits nécessaires à la fracturation hydraulique, est considérable et sans précédent. Espérons que les dégâts constatés aux Etats-Unis et au Canada ne soient pas la partie immergée d'un iceberg, L'avenir nous l'apprendra, mais certainement trop tard !

Notre engagement se justifie par le souci d'éviter un désastre écologique devant notre descendance.

Un autre argument qui devrait faire appel à la sagesse et à la raison : à ce jour, l'eau potable se raréfie sur notre planète, aussi pouvons-nous nous offrir le luxe de souiller nos nappes phréatiques, sachant que la population de notre planète ne cesse d'augmenter, et les déserts de progresser ?

Nous espérons très sincèrement que cette analyse scientifique toxico-chimique retiendra toute votre attention et pourra étoffer les informations générales dont vous disposez déjà sur ce sujet d'actualité très préoccupant.

Avec tous nos remerciements, nous restons à votre entière disposition.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs les Députés, notre profond respect.

André PICOT
Président de l'Association Toxicologie-Chimie (Paris)